

LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL

Quatrième année }

ST-JEROME, 3 AOUT 1882

} Vol. IV No 88

NOUVEAU MAGASIN

EN GROS ET EN DETAIL

Près du marché, dans les bâtisses de M. W. GAUTHIER

EN FACE DE

M. J. B. L. de VILLEMURE

P. SIMARD vient d'ouvrir un

Magasin general

Consistant en

Marchandises sèches, groceries et faïences des mieux assorties

Le choix le mieux varié de DRAPS, TRICOTS, TWEEDS, ETC. qui ne s'est jamais vu à St Jérôme. Il ne manque rien dans le département des dames en fait d'étoffes,

TELS QUE :

CASHMIREZ, PARAMATA, ALPACA noir et de couleur.

LES Etoffes a robes

sont ce qu'il y a de plus nouveau et dans les derniers goûts. Le choix d'indiennes est splendide, enfin il ne manque rien en fait de

Marchandises DE GOUT

ET DE

Fantaisie

Le DEPARTEMENT de GROCERIES

Est très tomplet et ce qu'il y a de mieux.

Le Stock de FAIENCES

Est très considérable et de tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

Au magasin d'un seul et bas prix

P. SIMARD

6 juillet 1882.

LA

PERLE CACHEE

MAGNIFIQUE DRAME EN DEUX ACTES

Par le CARDINAL WISEMAN

Traduit en français

PAR L'ABBÉ T. A. CHANDONNET

Est en vente au bureau du Nord pour 20 cents le volume. S'adresser à

L. OSCAR PRÉVOST

6 juillet 1882.

ST-JÉRÔME

JEUDI 3 AOUT 1882

Courrier

Son Eminence le cardinal de La rigerie vient d'organiser en France une grande loterie au profit des missions d'Afrique.

Avis important

Depuis le premier août je n'ai plus aucun intérêt dans la propriété du journal *Le Nord* et j'ai cessé de faire partie de la compagnie d'imprimerie de St Jérôme.

Je continuerai cependant, comme par le passé à diriger le journal, avec l'assistance d'un comité de collaborateurs, et toutes correspondances concernant la rédaction devront être adressées "La Rédaction du Nord."

G. A. NANTEL.

St-Jérôme, 3 août 1882.

Aux amis et aux agents du "Nord."

La compagnie d'imprimerie de St-Jérôme a le plaisir d'annoncer qu'elle se propose de continuer la publication du *Nord* comme par le passé, et qu'elle s'efforcera même de lui apporter plusieurs améliorations importantes.

La colonisation et les intérêts généraux de la vallée d'Ottawa seront l'objet de tous ses soins. Elle compte sur le concours d'écrivains distingués comme le Rév. Père La Casse et M. l'abbé Proulx pour donner à ce journal un intérêt toujours croissant qui devra en faire une publication utile et agréable en même temps un journal réellement capable de faire connaître notre pays et d'aider au développement de l'œuvre éminemment religieuse et nationale de la colonisation.

Dans le but de répandre davantage le journal, la nouvelle administration a décidé de créer un système d'agence aussi complet que possible et d'accorder une commission généreuse à tous les agents et amis du journal qui réussiront à lui fournir un certain nombre de nouveaux abonnés. Si l'encouragement du public lui est continué comme par le passé, la Compagnie d'imprimerie de St-Jérôme, fera de nouveaux sacrifices pour agrandir le journal et fournir à ses lecteurs encore plus de matière à lire.

Nous invitons donc tous ceux qui reconnaissent pour la val-

lée de l'Ottawa, l'importance d'un journal bien fondé, à nous prêter main-forte de toute manière, et peu à peu, nous pouvons leur promettre, notre feuille prendra dans le pays, une place qui fera honneur à l'importante région dont il doit être l'organe.

Nous ferons connaître la semaine prochaine les conditions que nous serons en état d'offrir à nos agents.

Nous commencerons la semaine prochaine à publier la relation du voyage de M. l'abbé Proulx au lac Nominique, que nos amis fassent part de cette bonne nouvelle à tous ceux qui aiment une lecture agréable et instructive et qu'ils les prient de s'abonner de suite afin de pouvoir suivre ce récit tout entier.

Changements politiques

Ainsi que la plupart de nos lecteurs le savent déjà, des changements importants viennent d'avoir lieu dans notre monde politique. M. Chapleau a accepté l'offre qu'on lui a fait d'un portefeuille dans le cabinet d'Ottawa et M. Mousseau a été appelé à former un nouveau ministère à Québec, ce qui a été fait lundi dernier, tous les anciens ministres restent en charge, moins l'hon. M. Chapleau et l'hon. M. Loranger qui vient d'accepter la position de juge à Montréal.

M. Chapleau parti de Québec, nous voyons avec plaisir M. Mousseau le remplacer; c'est un politicien distingué, à vues larges et patriotiques, d'un commerce on ne peut plus agréable dans la société. De tout temps, ami dévoué, et enthousiaste, pouvons nous dire, de la grande œuvre colonisatrice (dès 1862 il fondait le *Colonisateur* avec M. Chapleau) nous disons et nous en avons la certitude que le programme de M. Mousseau sera un programme de colonisation et d'agriculture.

Nous n'avons pas besoin de parler de M. Chapleau; il est trop connu de nos lecteurs. Disons seulement qu'il fait plaisir de le voir appelé à diriger les affaires du gouvernement fédéral, dans le cabinet MacDonald. Il jouera, sans aucun doute, à Ottawa un rôle brillant et sa carrière politique sera marquée de résultats bienfaisants pour tout le Dominion, mais surtout, espérons le, pour la Province de Québec qui a besoin là du concours d'hommes puissants et de bonne volonté.

M. Chapleau est secrétaire d'état ce qui lui donnera peu de besogne à remplir et lui permettra de refaire sa santé qui se trouve actuellement dans un état tout-à-fait alarmant.

Le comté de Terrebonne par suite de ces changements sera appelé à faire une nouvelle élection, peut-être deux; nous savons que le désir de M. Nantel a toujours été d'occuper un siège dans la chambre locale, plutôt que dans la chambre fédérale, car à Québec, il se trouvera en position de travailler avec plus d'efficacité au succès de la colonisation et au progrès de l'agriculture, programme qu'il s'est tracé et qu'il a sans cesse suivi depuis qu'il s'occupe de journalisme et des questions politiques. Si donc, après avoir consulté les dispositions de ses amis, M. Nantel se sent approuvé, il offrira, croyons nous, son mandat à l'honorable M. Chapleau et se présentera pour la Chambre d'Assemblée à Québec.

Le comté ratifiera cet arrangement sans aucun doute, car il lui assurera à Ottawa, les services d'un ministre de la couronne et d'un ami dévoué à son progrès et à ses entreprises publiques, et à Québec, il serait représenté par un homme plein de bonne volonté, et bien décidé à poursuivre avec énergie l'accomplissement d'un programme si hautement approuvé par l'électorat de Terrebonne aux dernières élections générales.

On annonce que M. Oscar Gaudet, de Ste-Thérèse a l'intention de se présenter à la place de M. Chapleau, contre M. Nantel, dans le cas où celui-ci résignerait pour se présenter pour Québec.

Nous ne savons pas ce qui pourrait induire ce jeune monsieur à entreprendre cette lutte contre M. Nantel, serait ce pour le récompenser d'un acte de générosité et de dévouement pour le comté auquel, par sa résignation, il assurerait les services d'un ministre à Ottawa? Il est bien certain que l'immense majorité des électeurs n'entendrait pas la chose de cette oreille-là. Et qu'à-t-on reprocher à M. Nantel?

Notre-Dame des Lacs

Orphelinats agricoles—Une excursion agréable—Cérémonies touchantes—Joyeuse fête

L'éducation des orphelins est toujours difficile. Nulle part elle ne présente plus de difficultés que dans les villes où il faut livrer ces enfants à l'atelier ou au comptoir, dans un milieu qui offrent tant de périls. En ces dernières années cette grave question a vivement préoccupé M. le curé de Notre Dame de Montréal. Il voyait se multiplier le nombre des orphelins, et ne pouvant offrir à tous un asile, il voulait au moins assurer la bonne éduca-

La Gazette officielle

tion de ceux qu'il pouvait recueillir. Mais comment les arracher aux séductions de la ville à l'âge de l'adolescence où ils entraînent en possession d'eux-mêmes et faisaient le premier usage de leur liberté. M. le curé Rousselot a cru trouver la solution du problème en établissant des orphelinats loin des villes et en les appliquant aux travaux de l'agriculture. Ces enfants devront ainsi grandir dans une atmosphère favorable à la fois au corps et à l'âme et échapper à la plupart des influences funestes.

M. Rousselot, avec le zèle et la charité qui le distinguent, a voulu réaliser son idée. Il a trouvé à Montréal des citoyens distingués qui ont su le comprendre et ont trouvé beau comme lui de se dévouer à cette grande œuvre. Ils ont mis ensemble les ressources que la charité a pu leur procurer, et ils viennent de jeter les fondements de leur œuvre. C'est au canton de Wentworth qu'ils ont fixé le site du premier orphelinat agricole. Ce canton n'est pas trop éloigné de Montréal et surtout de St-Jérôme, sans être d'un accès difficile; il est assez pourtant pour soustraire les jeunes gens à toute influence pernicieuse de la ville. Là au milieu d'une paroisse chrétienne où ils ne trouveront que de bons exemples, les orphelins seront appliqués à l'agriculture, à l'horticulture et à quelques travaux de mécanique. Ils deviendront des agriculteurs pratiques. Pour assurer le succès de l'œuvre, une congrégation religieuse composée de prêtres et de frères coadjuteurs sera appelée de France, et viendra donner à l'établissement la direction sage et forte d'où dépendent sa stabilité et sa durée.

Tel est le projet conçu par M. le curé Rousselot et que quelques uns de ses généreux paroissiens. L'idée qui a présidé à la conception de ce projet est, comme chacun peu s'en convaincre, une idée éminemment religieuse et patriotique; elle résume ce que les âmes charitables et philanthropes ont conçu de plus généreux pour venir en aide à ces pauvres enfants délaissés de la nature, et malheureusement hélas! trop souvent abandonnés de leurs parents.

Comme toutes les œuvres destinées à produire des résultats les plus excellents, celle-ci commence modestement et l'humilité de ses fondateurs est aussi grande que leur charité et leur dévouement. Il s'en vont, loin dans la forêt, jeter péniblement une humble semence, sans s'occuper des regards des hommes, sans se demander si l'on parlera d'eux ou si l'on taira leurs noms et leurs travaux; ils ont le bien du pays en vue, et ils marchent droit leur chemin sous le regard de Dieu, que demandent-ils d'avantage! La conscience d'une grande œuvre de charité accomplie, voilà qui est suffisant pour soutenir leurs efforts et renouveler sans cesse leur courage. Lundi dernier, M. Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal, arrivait à St-Jérôme en compagnie de

colonisation de Wentworth (Notre-Dame des Lacs). Ils partaient le lendemain pour inaugurer l'œuvre qu'ils ont en vue et la mettre sous la protection spéciale du Tout-Puissant. Cette œuvre a un double but: celui de fonder une paroisse canadienne dans ce canton et celui d'y établir des orphelinats agricoles pour garçons et pour filles. L'idée est neuve, mais essentiellement patriotique et en rapport avec les besoins et les exigences de notre population. Tout en secourant les pauvres petits délaissés, ces orphelinats contribueront à former des agriculteurs instruits et pratiques; ils seront ainsi la meilleure école d'agriculture pour les vastes cantons du Nord. On ne saurait donc trop louer l'œuvre patriotique et le beau dévouement de M. Rousselot et de ses dignes associés.

Pourquoi ces orphelinats sont-ils établis dans un des cantons du Nord, plutôt que dans quelque campagne avoisinant les grands centres? Les raisons de ce choix sont nombreuses; il est inutile de les énumérer ici. Placés loin des grands centres de population, les orphelins prendront davantage le goût de la campagne et l'amour des travaux champêtres: de plus, ils se trouveront à habiter une paroisse essentiellement chrétienne et n'auront ainsi que de bons exemples sous les yeux. Le domaine qu'on peut livrer à leurs travaux est considérable et il offre toutes les facilités possibles à l'exploitation agricole et industrielle. Enfin, *the last but not the least*, il n'était pas suffisant de pourvoir à l'instruction agricole des orphelins, il fallait encore penser à l'établissement de chacun d'eux, et comment peut-on y pourvoir mieux que dans cette région du Nord, riche sous tous les rapports et d'une étendue immense, puis qu'elle contient certainement plus de 8,000,000 d'acres de terre cultivable.

L'on voit par ces quelques explications, que M. Rousselot à tout calculé pour faire de son œuvre, une œuvre solide, durable, tant au point de vue religieux et national, qu'au point de vue des intérêts matériels de nos orphelins.

La route que nous avons à parcourir pour nous rendre de St-Jérôme à Wentworth est d'environ 24 milles en passant par Mille-Isles et Morin. N'eût été les nombreuses averses qui nous restèrent par trop fidèles jusqu'à la fin et la boue que les dernières pluies avaient délayé avec une abondance plus qu'ordinaire, jamais voyage eût été plus gai et plus amusant. Spectacle nouveau pour la plupart, belle et grande nature, paysages pittoresques, rien ne manquait.

Mille-Isles et Morin sont habités par des Irlandais et des Ecossais. Le sol de ces deux cantons est le même qu'à Wentworth, à peu de chose près. Les cultivateurs y sont remarquablement à l'aise, mais aussi ils savent prendre leur terrain. Vous ne voyez guère partout que de magnifiques prairies; peu, très peu de céréales, beaucoup de vaches et de

les montagnes: ils y vivent plus à l'aise que bien des Canadiens sur nos terres les plus riches de la vallée du St-Laurent. Quand nos compatriotes, du Nord surtout, feront-ils comme eux? Il n'en tient qu'à cela que les cantons du Nord ne deviennent aussi riches que ceux de l'Est; car ils constituent tant par la force de végétation que par la limpidité des sources que l'on y rencontre par milliers, le véritable terrain à pâturages.

Les chemins sont bons en général. Dans Morin le chemin est neuf et a été terminé l'an dernier sous la direction de M. Louis Labelle, à qui il fait beaucoup d'honneur.

A l'entrée de Wentworth, nous faisons halte chez MM Raymond et Gauvreau, deux jeunes gens appartenant à deux de nos meilleures familles canadiennes, qui se sont courageusement enfoncés dans la forêt pour s'y créer un bel avenir comme agriculteurs. Il nous ferait plaisir d'entretenir plus au long nos lecteurs de l'exemple que donnent ces deux braves à notre jeunesse canadienne.

A l'entrée de Wentworth commence un chemin qui vient à peine d'être terminé, et qui nous conduit au premier établissement de la société. Le trajet, seulement cinq milles, est long et ennuyeux. Nous admirons cependant le bois magnifique qui compose la forêt vierge que nous traversons. Wentworth est d'une richesse forestière qu'il serait difficile à évaluer. Disons seulement qu'il renferme nos meilleurs bois de chauffage et de construction, nos ressources les plus précieuses.

En passant nous admirons le lac St-François Xavier qui s'étend sur une distance de 5 milles et près duquel sera bâtie l'église; nous voyons aussi avec plaisir les défrichements déjà faits sur les lots de MM. Lafleur, Montmarquet et Froidevaux.

Ces terrains nouveaux sont déjà ensemencés et les grains y ont une superbe apparence.

Enfin nous y voici!! Voilà le moulin de la société, et les chantiers qui ont servi aux ouvriers, le tout au bas d'une jolie petite chute d'eau de 33 pieds de hauteur, au milieu d'un désert de trente arpents et démené par de fières montagnes couronnées d'une verdure luxuriante qui semble se marier gracieusement aux teintes grises des gros nuages qui planent sur nos têtes.

Le pavillon français est déjà hissé sur le moulin; pavillon improvisé au moyen de trois mouchoirs fournis par les excursionnistes.

On n'est jamais en peine dans la forêt: on n'a qu'à vouloir pour pouvoir, à preuve, ce cher pavillon que l'on se promet bien d'immortaliser dans l'histoire de la colonie!!

A huit heures mercredi, fête de Ste-Anne, la cérémonie religieuse commençait, M. Rousselot bénissait d'abord le moulin qu'il consacrait à St-Joseph et il y célébrait le sacrifice de la Sainte-messe. Rien ne fut plus édifiant que cette première messe au milieu de cette solitude et

tance. Les associés présents s'approchèrent de la Sainte table avec une piété vraiment touchante et bien rare parmi les gens du monde. Le spectacle qu'ils donnaient était digne de nos ancêtres français et catholiques qui n'entreprenaient rien autrefois sans se mettre sous la sauvegarde et la protection de la Providence.

M. Rousselot prononça ensuite une touchante exhortation au cours de laquelle, il rappela à ses associés la grandeur de leur entreprise, les difficultés qu'ils auraient à surmonter, mais le succès assuré qui couronnerait leurs efforts, s'ils savaient toujours s'assurer de l'aide toute-puissante de Dieu.

Après la messe, on procéda à planter sur le haut de la montagne voisine une grande croix en bois qui fut béni au milieu des pieux cantiques de l'assistance que ce spectacle tenait sous une profonde émotion. Rien ne rappelait si bien la fondation de Ville-Marie par Maison-neuve et ses héroïques compagnons lorsqu'ils allèrent planter la croix sur le Mont-Royal.

Puis l'on fit honneur à un copieux déjeuner servi par les soins des messieurs de Montréal. Inutile de dire l'appétit d'un chacun et le plaisir que l'on goûte toujours dans la forêt à rompre une bouchée sur le pouce.

M. Honoré Matte, le mécanicien si bien connu de St-Jérôme, fit ensuite fonctionner les différentes machines du moulin que tout le monde admira, tant par la rapidité que par la précision et la justesse du mouvement, comme l'a dit M. le curé Labelle, «ce moulin ferait honneur à n'importe quelle localité du pays.» Il a 40 pieds de long sur 36 de large et contient déjà 4 différentes scies rondes. Prochainement il aura un planeur et un embouveteur mécaniques.

L'on procéda ensuite à choisir le site de l'orphelinat provisoire, qui sera à quelque distance du moulin et aura 50 pieds de long sur 30 de large et 3 étages. M. Matte doit en commencer prochainement les travaux.

A midi nous étions prêts à partir, mais tout le monde voulut entendre une bonne parole du colonisateur du Nord et on cria: «M. Labelle, M. Labelle, un mot, un mot!!» Le brave curé dut s'exécuter de la meilleure grâce du monde, et comme il avait à traiter de son sujet favori, il fit un maître discours que le manque d'espace nous empêche de reproduire aujourd'hui, même en abrégé.

M. l'abbé Nantel, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse, prit aussi la parole ainsi que M. G. A. Nantel, M. P.

A 2½ heures p. m. nous nous mettions en route, tous enchantés de notre voyage et des belles et grandes choses dont nous avons été les témoins.

Voici le nom des personnes qui assistaient à la fête:

Révd. Messire N. Rousselot, P. S. S.; M. le curé Labelle, St-Jérôme; Révd. A. Nantel Sup., Ste-Thérèse; M. A. Nantel, St-Jérôme; M.

Froideveaux F. F. Montréal; M. Montmarquet F. X., Montréal; M. M. Lafleur Edouard N. P. Montréal; Lefebvre Michel, Montréal; Lefebvre Théodore, Montréal; Gascon Zotique, Montréal; Gagnon F. H. Montréal; Labé le Louis, St Jérôme; Matte J. H., contracteur, St Jérôme; Villeneuve Narcisse, Montréal; Bélanger Jos. Howard; Prud'homme Isidore, Morin; Moranger Magloire, Ste Adèle; Charbonneau Moïse, St-Adèle; Tassé Hilaire, Howard; Leduc Gilbert, Howard; Prud'homme, Michel, Wentworth; Guaz Wentworth; Guaz M., Wentworth; Guaz B., Wentworth; Charbonneau Chs. St-Adèle; Charbonneau Frs., Ste Adèle; Charbonneau M., Ste-Adèle; Belanger Wilfrid, Howard; Beatty William, Wentworth; Moranger Frs. Ste-Adèle; Moranger Alp. Ste-Adèle; P. Despatis, Howard; Bélaire Louis, Howard; Raymond J. R. "colon" Wentworth; Gauvreau Jules, "colon" Wentworth; Hopkins John "colon" Montréal et W.; Durocher Ant., St-Jérôme; Scott W. H., St-Jérôme; Matte Emile, St Jérôme; M. Dieuinegard et ses deux fils Wentworth; Hotté Chs., Wentworth; Villeneuve Thomas, Montréal; Tassé Isidore, Wentworth; Giguère Frs. St-Juvier; Laurier Félix, Howard; Seers Félix, Wentworth; Maurice Alph., Montcalm; Prud'homme Cyprien, Morin; Bennett Ward, Morin; Lannon E. Montcalm; Constantineau F. Wentworth; Charron St-Sauveur; Maillé Michel, St-Sauveur; Sarrasin Ls. St-Sauveur; Sarrasin Moïse, St-Sauveur; Lauzon Jos., St-Sauveur; Leduc Eustache, St-Sauveur.

Agriculture

Suivant un chimiste français la production du lait est augmentée de 25 pour cent si, comme boisson, on donne aux vaches au lieu d'eau ordinaire une eau légèrement salée et contenant une pinte de sou pour chaque gallon d'eau. Le son doit être ajouté à l'eau au moment où cette dernière est à l'état d'ébullition. Des nombreuses expériences ont prouvé que réellement la production du lait augmentait d'un quart par l'emploi de ce procédé très simple.

UTILITÉ DU SEL COMMUN EN AGRICULTURE—Un des effets du sel, lorsqu'on le répand sur la terre dans une juste proportion, est de donner une nouvelle vigueur aux plantes légumineuses et d'avancer leur croissance sans en altérer la saveur. C'est aussi une des substances les plus efficaces qu'on puisse employer dans un jardin pour la destruction des insectes.

Pareillement on a trouvé que le sel est un préservatif certain contre les effets fâcheux de l'humidité si redoutable aux bestiaux. On le fait administrer avec succès aux chevaux dont les jambes se gonflent à la suite de grandes fatigues. Donné aux vaches, le sel ôte au lait et au beurre ce goût de navet qu'il contracte quelquefois lorsqu'on les nourrit avec cette plante. Il peut également s'employer très utilement pour la conservation des abeilles pendant l'hiver. Il faut pour cela qu'il soit mis en dissolution dans de l'eau bien claire et mêlé avec un peu de mélasse. Dans cet état le sel est pour ces insectes un préservatif excellent contre le dy-senterie, maladie à laquelle ils sont sujets.

Comme l'abus du sel donné aux bestiaux a ses dangers et que cette substance peut être considérée comme un aliment ou un poison, suivant l'usage qu'on en fait, il est bon de connaître les doses qu'il est prudent d'administrer.

Voici comment on peut administrer le sel : Aux chevaux : 1 1/2 once le matin et autant le soir; aux vaches quand elles donnent du lait, 2 onces le matin et 2 onces le soir; aux bœufs qu'on engraisse, 1 1/2 once le matin et autant le soir; aux veaux, 1/2 le matin et 1/2 once le soir; aux moutons, trois onces par semaine, partagées également pour leur en donner chaque jour matin et soir.

EXCELLENT ENGRAIS POUR LES PRAIRIES—Faites une fosse de 20 pieds de long, 13 à 14 de large, et de 15 à 18 de profondeur, et mettez y une couche de fumier, et pardessus une autre de terre, en alternant successivement de cette manière, et en chargeant chaque couche de terre avec l'eau bien saurée de salpêtre. Laissez pendant 6 mois cette masse intacte, élevée de 3 pieds sur le sol.—Lorsqu'on démolira cette masse quadrangulaire de ce composé, on trouvera que tout sera converti en terreau, sans présenter la moindre trace de fumier. C'est dans cet état qu'on le répand sur la prairie.

L'ÉGOUTTEMENT DES TERRES—L'égouttement des terres est une amélioration que nous ne saurions trop fortement recommander, et qui est presque aussi négligée que la destruction des plantes nuisibles.

Nous ne doutons aucunement que si nos terres étaient mieux égouttées, nos récoltes, et celle du blé en particulier, ne fussent beaucoup plus assurées et plus exemptes de maladies ou d'accidents qu'elles ne le sont présentement.

Le cultivateur devrait s'efforcer d'être, autant que possible, en état de parer à l'état des mauvaises saisons, et un bon système d'égouts lui rendra la chose plus facile. Si ses terres sont bien égouttées, il pourra semer plus tôt, et conséquemment moissonner lorsque les jours seront encore longs, et le temps assez chaud pour sécher promptement les récoltes et faire en sorte qu'elles puissent être engrangées en bonne condition.

L'égouttement parfait des terres amènerait tous les changements imaginables dans les bons résultats qu'on peut obtenir de l'agriculture. Il en coûtera de l'argent sans doute pour cette opération, mais si l'ouvrage est fait avec soin et économie les frais seront bien vite remboursés.

Si l'importance de l'égouttement du sol était comprise et suffisamment pratiquée, on ne verrait pas des terres endommagées par l'eau qui y séjourne. On perd de l'argent et du travail en s'efforçant de produire des récoltes, ou même de bons pâturages sur des terres qui ne sont pas égouttées convenablement.

LAVAGE DES ETOFFES DE LAINE—Connaître le moyen de laver les étoffes de laine de manière à les empêcher de se sécher peut être d'une grande utilité dans le ménage. Nous donnons ici un procédé de lavage qui a réussi aux ménagères qui en ont fait l'essai :

On doit savonner et laver toutes les étoffes de laine, d'abord dans l'eau bouillante, et aussitôt qu'elles ont été nettoyées, il faut les mettre dans de l'eau froide; puis on les tord et on les fait sécher.

Paris 23—Le crédit pour payer les frais de l'expédition en Egypte est de 40,000,000 de francs.

Toulon, 23—L'avant garde du corps expéditionnaire, composée de cinq mille soldats de l'infanterie de marine, se prépare à s'embarquer.

Marseille, 23—Trois bataillons sont arrivés ici pour se joindre à d'autres troupes afin de former une brigade d'infanterie, qui seront sous le commandement du général sir Evelyn Wood et du général Ali-sou.

Vendredi, le gouvernement a nolisé des vaisseaux pour transporter des troupes en Egypte.

Alexandrie, 23—Arabi Pacha n'a pas l'intention de s'avancer sur Alexandrie. Les indigènes quittent la ville en grand nombre en réponse à l'appel d'Arabi.

Alexandrie, 23—Les troupes anglaises n'étant pas assez nombreuses, on ne fera aucune opération d'ici à quinze jours. En attendant, Arabi Pacha travaille pour inonder le pays en brisant les digues.

Londres, 23—Mercredi, un ultimatum a été signifié au sultan, lui demandant de déclarer s'il était disposé ou non d'envoyer des troupes en Egypte.

C'est après avoir reçu sa réponse évasive que le gouvernement a déclaré que le temps des délais était passé.

Sa Majesté désire que le duc de Connaught prenne part à la campagne d'Egypte.

Malte, 29—Le transport *Orontes* est parti pour Alexandrie avec 770 soldats d'infanterie, des mules pour traîner les canons, et des munitions.

Alexandrie, 23—Le transport *Malabar*, ayant à son bord onze cent soldats, est arrivé ici aujourd'hui.

Les dernières nouvelles du Caire mandent que 800 personnes couchent à l'abri des tentes qu'on a dressées dans les jardins publics. La maladie cause de grands ravages parmi ces personnes.

Alexandrie, 23—Deux Allemands de Tulkah, que le chef de gare avait cachés en attendant l'arrivée du convoi, ont été massacrés au moment où ils montaient dans les wagons. On a placé un autre chrétien sur la voie et il a été écrasé par la locomotive.

Alexandrie, 23—Il est certain que Arabi Pacha va détruire le Caire, si on ne le fait pas prisonnier. Il fait des préparatifs pour attaquer Aboukir.

Port Saïd, 23—Dix sept vaisseaux de guerre portant des pavillons de différentes puissances sont actuellement mouillés dans la rade.

L'Amiral Comrod a consenti à aider aux anglais à maintenir l'ordre.

Dans le cas d'un soulèvement, les Français pourraient débarquer 600 hommes, et les Anglais 400.

Le prix des baisers

Un journal de Philadelphie fait une statistique fort originale sur le sujet en question.

Une jeune dame, dit-il, du nom de Hoboken, vient d'obtenir un jugement en dommages de \$200 contre un jeune homme qui a osé l'embrasser.

Là n'est pas précisément le mal. Ce qu'il y a de plus criminel c'est, dit le confrère, de s'en vanter partout.

Puis le journal passe en revue le prix des baisers.

Dans l'Iowa cela coûte de \$40 à \$50, suivant le cas.

Au Massachusetts pour embrasser une ou deux femmes, il faut de \$6 à \$10 et \$25 pour en embrasser six.

A New York un baisé volé, quand le jeune homme est honnête, se paie de \$5 à \$15.

Comme on le voit, le prix des baisers est à la baisse.

Le doigt de Dieu

A Castelsarrazin, dans le département de Tarn-et-Garonne, France, un jeune homme employé à la mairie voulait jeter des pois chiches au Saint-Sacrement au passage de la procession. Au moment d'accomplir son sacrilège, il s'affaissa et s'évanouit. Sur les moqueries de ses compagnons, il répondit : "Dimanche, je me rattrapperai avec avantage." Le jeudi suivant, il mourrait subitement.

A Cassis, près Marseille, le matin de la profession, un jeune impie, voyant les préparatifs, entre en fureur et blasphème. Quelque temps après, en rentrant chez lui, il tombe raide mort sur le seuil de sa porte.

Un des saucissonniers du Vendre di Saint, à Sens, nommé Louis Tonnelier, a été trouvé mort le lendemain dans sa chambre : tout était bouleversé. L'autopsie a constaté une congestion au cerveau.

A Saint-Sebastien, près Nantes, un organisateur de scandales civils s'était vanté publiquement d'insulter l'évêque au moment où il passerait dans le village. Lorsque Mgr Le Coq arriva, le conseiller municipal, mort de la variole, était porté ne terre.

Deux jeunes filles de Waynesburg, Pennsylvanie, les sœurs Cora et Marcella Strum, fille d'un prédicateur méthodiste, viennent d'être arrêtées comme accusées d'avoir tué leur belle-mère. Elles l'ont renversée et lui ont fait perdre connaissance en la frappant sur la tête avec une buche, puis elles ont enfoncé une aiguille à tricoter dans le cœur. Les demoiselles Strum ont reçu une très bonne éducation, mais elles ont mal tourné.

GRANDE SEANCE

DRAMATIQUE ET MUSICALE A ST-JEROME

Samedi soir et dimanche soir

LES 12 ET 13 COURANT

Donnée au profit d'une bonne œuvre.

Hommage à la production nationale—MM. Gallagher et Gauthier, propriétaires du vignoble Beaconsfield, viennent de recevoir une lettre dans laquelle on demande quel prix il faut pour 5,000 plants de vigne qui devront être envoyés à Rochester, N. Y., le vrai quartier général des producteurs de vignes de l'Amérique. Cette demande fait un grand honneur aux produits canadiens et à l'entreprise de ces messieurs si bien connus, MM. Gallagher et Gauthier n'ont plus rien à faire avec M. R. J. Donnelly, dernièrement à leur emploi.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 25 juillet 1882.

Patates par poche.....	1 00 à 1 35
Choux par pièce.....	0 10 à 0 00
Sucre d'érable à la livre.....	0 10 à 0 12
Sirope d'érable au gallon.....	0 90 à 1 20
Miel à la livre.....	0 12 à 0 15
Œufs frais à la douzaine.....	0 20 à 0 22
Beurre frais.....	0 25 à 0 26
Dindes à la livre.....	0 12 à 0 15
Dindes (vieux) au couple.....	1 75 à 2 09
Oies au couple.....	2 00 à 2 50
Poules au couple.....	0 70 à 1 00
Canards au couple.....	0 80 à 1 00
Poules à la livre.....	0 09 à 0 10
Farine de blé, campagne, p. 100 lbs.....	2 80 à 4 00
Farine d'avoine par 100 lbs.....	2 70 à 2 80
Farine de blé d'Inde par 100 lbs.....	1 90 à
Farine de sarasin.....	1 90 à 2 25
Blé par minot.....	1 50 à 2 00
Pois do.....	1 05 à 1 45
Orge do.....	0 70 à 0 75
Sarasin do.....	1 30 à 1 45
Mil do.....	3 25 à 4 25
Trèfle do.....	5 00 à 6 50
Avoine en poche.....	1 00 à
Fèves par minot.....	3 00 à
Bœuf par livre (steak).....	0 12 à 0 1
Mouton par livre.....	0 10 à 0 12
Veaux par livre.....	0 10 à 0 00
Lard par livre.....	0 12 à 0 10
Jambons par livre.....	0 14 à 0 16
Bœuf au quartier.....	6 00 à 7 50
Foin première qualité par 100 bottes.....	11 00 à 12 50
Paille première qualité par 100 bottes.....	5 90 à 6 00

Pharmacie

ST-JEROME
D E. N. FOURNIER

PHARMACIEN CHIMISTE

RUE JACQUES-CARTIER

En face du marché

Assortiment complet de

DROGUES,
REMEDES PATENTES,
SAVON de TOILETTE,
PARFUMS,
BROSSES,
PEIGNES,
EPONGES

Et une foule d'articles de fantaisie généralement tenus dans une pharmacie de première classe.

Les médecins des campagnes environnantes seront servis aux mêmes conditions qu'à Montréal.

PRESCRIPTIONS REMPLIES avec soin et avec des remèdes de première qualité. Spécialité de graines de jardins et de champs, pour les cultivateurs, au même prix que les catalogues de MM. Evans & Erving de Montréal.

TEINTURES de toutes couleurs pour les laines, etc., etc.

2 février 1882

521



FONDERIE

DUMONTVILLE.

SITUEE DANS LE HAUT
DE LA VILLE DE

ST. JEROME.

On trouvera toujours à la Fonderie :

Charrues de fonte et d'acier, charrues tourne-orailles, sardeurs, cultivateurs, poêles simples, poêles doubles, poêles de cuisine, éviers (laviers), caps et portes de cheminées, collets de tuyaux, chaudrons de cuisine et de sucreries, canards, rouages de cribles, boîtes de roues, socs de charrues, etc., etc., etc.

ALF. A. LAVIOLETTE,
Propriétaire
St. Jérôme, 10 mars, 1881.

BANQUE VILLE - MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DUMONT

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à 1 heure de l'après-midi le samedi.

J. A. THEBERGE
Gérant.

10 octobre 1881.

HOTEL GRIGNON.

Coin des rues Dumont et
Laviolette

EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE

ST. JEROME

M. Grignon le propriétaire si bien connu de cet hôtel populaire, offre ses remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a toujours reçu.

Son établissement actuel ne le cède en rien à l'ancien et lui est même supérieur sous beaucoup de rapports.

Les étrangers qui voudront bien l'encourager seront servis avec politesse et ponctualité et trouveront chez lui tout le confort désirable. L'Omnibus de l'hôtel est toujours au départ à l'arrivée des char.

LOUIS PERODEAU

TAILLEUR

Tout en remerciant ses pratiques du généreux encouragement qu'elles ont bien voulu lui accorder, informe le public en général qu'il demeure, maintenant sur la

Rue Jacques-Cartier

Porte voisine de la " Compagnie d'imprimerie de St-Jérôme."

M. Pérodeau exécutera toute commande aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

LA ROYALE

Compagnie d'assurance

D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada.....MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE....500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de residences privées :

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une SÉCURITÉ ABSOLUE, faites application à cette ancienne compagnie,

LA ROYALE,

qui a passée par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquittés avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distinguée par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mercantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux des autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour
Wm TATLEY } le Canada.

Dr. C. L. de MARTIGNY
Agent pour St-Jérôme et le district.
St-Jérôme, 2 juin 1881



Navigation de la Trent

AVIS AUX ENTREPRENEURS

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le deuxième jour d'août prochain, est encore inévitablement remise aux dates suivantes :

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, vingt-quatrième d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) jeudi, le deuxième jour d'août prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.
Dépt des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 15 juillet 1882.

Hotel Piedmont

A ST-SAUVEUR

Le nouveau propriétaire de cet hôtel à le plaisir d'annoncer au public voyageur qu'il a fait faire de grands changements à cet hôtel.

Les personnes désireuses de respirer l'air pur des montagnes y trouveront tout le confort désirable, et auront à leur disposition une voiture pour les conduire aux lacs, qui sont peu éloignés et qui font les délices des amateurs de pêche.

Les chambres sont bonnes, propres, la pension bonne et tous les appartements de ce vaste hôtel seront à la disposition de ceux qui viendront y séjourner.

ANDRE BEAUCHAMPS
Propriétaire

24 juillet 1882.

J. A. LALANDE

MAGASIN GENERAL

DE

Marchandises seches Groceries
Ferrermerie Vaisselle
Chaussures Ferblanterie
Fleur Tapissorie

RUE DUMONT

EN FACE DU PONT

St-Jérôme, 13 juillet 1882.

E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

PROVISIONS, FERRONNERIES,
FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Bâtisse Hervieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1882.

GROCERIE DE FAMILLE

W. E. ELLIOTT

Coin des rues Du moulin et St-George

ST-JEROME

Les citoyens de la ville de St-Jérôme et des paroisses environnantes trouveront à cet établissement, un assortiment général de première classe, à très

BAS PRIX pour argent comptant

THÉ de toutes les qualités,

CAFE,

SUCRE,

RIZ,

BARLY,

FARINE PRÉPARÉE de Brodie et Darvie, en paquet de 3 lbs et 6 lbs.

Aussi FARINE en poche de O'Gilvie & Co

SIROPS

SIROP GOLDEN,

SIROP D'ÉRALE,

SIROP de FRUIT de Winning & Co.

MELASSE,

HUILES

HUILE à CHARBON (coal oie)

" d'OLIVE en quart et en bouteille

" de POISSON.

" à GRAISSER, Etc., Etc.

VINS et LIQUEURS

(En quart et en bouteille)

ALCOHOL de G. et W.

RYE-WHISKY,

IRISH WHISKY en caisse,

SCOTCH WHISKY "

GIN DEKUYPER,

OLD TOM GIN de Booth,

BRANDY HENNESSEY,

" de MARTEL,

" Pinet et Castillon,

" de Broucher & frère,

" blanc de Quintin,

JOHN BULL bitters,

RHUM de Jamaïque

VIN de PORTE de Gaskburn & Smith,

" de BORDEAU de Barton & Guestier en quart et en bouteille.

BIERE

BIERE amère et douce,

PORTER (single et double stout) de toutes les qualités, venant des meilleures brasseries, en quart et en bouteille,

CHAMPAGNE,

CIDRE CHAMPAGNE,

BIERE-GINGEMBRE,

SODA,

DIVERS

Pommes, Sardines en boîte, Cornichons,

Citrons, Huîtres " Fromage,

Oranges, Homards " Jambon,

Noix, Saumon " "

Raisin, Tomates " Etc. Etc.

Enfin, un assortiment général d'épicerie du meilleur choix à des prix extrêmement réduits.

Les effets seront transportés à domicile.

W. E. ELLIOTT

Coin des rues Du moulin et St-George.

St-Jérôme, 2 juin 1881.

NOUVEAU MAGASIN

DE

MARCHANDISES

SECHES de

Ald. CORBEIL

Rue Jacques-Cartier

ST-JEROME

M. CORBEIL vient d'ouvrir un magasin où l'on trouvera en tout temps, des marchandises de première qualité et de tous les goûts. Allez et vous jugerez par vous-même.

MODES! MODES!

Deux modistes de première classe sont attachées au magasin.

Confection dans les derniers goûts de robes, manteaux, chapeaux, etc.

UN SEUL ET BAS PRIX

NOUVEAU

MAGASIN DE FER

ET DE

Quincaillerie de toutes sortes

EN GROS ET EN DETAIL

Coin des rues

JACQUES-CARTIER & LAVIOLETTE

St-Jerome

MM. TREFFLE COTE & Cie auront constamment un assortiment général de fer en barre et de quincaillerie de toutes sortes.

Fer en barre, Acier,

Feuillard, Clous, outils

Essieux de voitures, Pour menuisiers

Vernis, huiles peintures Et cordonniers.

Bois de roues, Charbon,

Vitres, mastic. Etc., etc., etc.

Un assortiment complet de quincailleries et une foule d'autres articles généralement tenus dans un magasin de fer.

MM. TREFFLE COTE & Cie sont décidés à faire le commerce à bon marché et ils sollicitent humblement l'encouragement des citoyens de St-Jérôme et de ses environs.

Tout ordre sera exécuté avec diligence et ponctualité.

Une visite au nouveau magasin de fer de

T. COTE & Cie.

Et vous serez satisfaits.

24 mai 1882.

BELLES TERRES

A VENDRE

A STE-ADELE

Les superbes terres du Dr Lachaine autrefois la propriété de l'honorable A. N. Morin de Ste-Adèle.

Plus de huit cents arpents en superficie dont près de quatre cents arpents de terre de première qualité en bon état de culture et le reste en érabières de choix.

Bâtiments spacieux et en bon ordre.

Possession immédiate; conditions faciles; titres incontestables.

S'adresser aux soussignés.

J. A. HERVIEUX, N. P.

St-Jérôme

A. E. LEONARD, N. P.

Ste-Rose

Z. MIGNAULT, M. D.

St-Augustin

A. BRUNET prof.

38 rue Cadieux, Montréal.

Profession religieuse

Mercredi le 26 juillet dernier, la prononciation des vœux religieux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté fut faite par les demoiselles suivantes, postulantes dans la communauté des filles de Ste-Anne, à leur ma son mère de Lachine :

Demoiselle Georgiana Lalonde, de Ste-Ignace, en religion sœur Marie Henriette ;

Demoiselle Marie Louise Her vieux, de St-Jérôme, en religion sœur Marie Radegonde ;

Demoiselle Méhna Paquette, de St-Jacques de l'Achigan, en religion sœur Marie Médéric ;

Demoiselle Joséphine Brassard de St-Cyprien, en religion sœur Marie Amable ;

Demoiselle Eugénie Poissant, de l'Acadie, en religion sœur Marie Amélie.

Demoiselle Marie Louise Prévost de St-Jérôme, en religion sœur Marie Angile du S. C. ;

Demoiselle Justine Richard, de St-Liguori, en religion sœur Marie Stéphanie ;

Demoiselle Marie Louise Sénécal, de St-Michel, en religion sœur Marie Antonin ;

Demoiselle Rosanna Hamelin, de St-Michel, en religion sœur Marie Nathalie ;

Demoiselle Rosanna Coutu de St-Félix de Valois, en religion sœur Marie Priscille ;

Demoiselle Marie Blain de St-Henri, en religion sœur Marie Reine.

L'église paroissiale où la cérémonie a eu lieu, était remplie de fidèles. On y distinguait facilement les parents des postulantes à leur air impressionné et à leur tristesse profonde. Le sermon de circonstance, un beau sermon bien approprié, fut fait par le Rév. T. S. Provost prêtre curé du St-Esprit. Sa Grandeur Monseigneur de Montréal présidait la cérémonie ; il reçut les vœux des postulantes ;

Quelle joie vive, quelle allégresse sur les figures et dans les cœurs de ces vierges candides en prononçant ces vœux si doux pour elles, si poignants pour leurs parents qui n'y voient qu'une sentence de séparation irrévocable d'une fille chérie ; ces vœux par lesquels elles renoncent aux jours purs et vives de la famille à tous les plaisirs et à tous les bonheurs terrestres pour suivre l'objet de leur amour indissoluble, le Sauveur du monde, dans les sentiers douloureux qu'il a parcourus au service de l'humanité.

La première religieuse a prononcé ses vœux, un cri de joie se fait entendre : *Deo Gratias !* c'est l'Eglise qui, par la voix de son évêque vénéré, se réjouit de voir un de ses enfants renoncer au monde et s'arracher à ses joies et à ses dangers pour se vouer entièrement à l'instruction de la jeunesse et aux pratiques les plus austères de la vertu. *Deo Gratias !* ce cri triomphant que l'Eglise répète pour chaque postulante, perce le cœur des parents éplorés ; mais ils sont, un instant après, rassénérés et consolés par le sentiment chrétien et l'esprit de sacrifice

qu'il fait naître en eux ; ce cri sublime est plus fort que leur douleur, plus fort que leur amour : ils le répètent avec l'Eglise dans leurs cœurs tout à l'heure brisés de douleur maintenant remplis de joie et de consolation.

Deo Gratias ! Deo Gratias !!
La *Minerve* est priée de reproduire.

Colonisation

Ste-Lucie

Un correspondant écrit de cet endroit : Je vous invite à venir voir mon blé d'automne, mou grain et mes prairies, dont les apparences sont si belles que je défie tout St-Jérôme de m'en montrer de semblable. L'importance du blé d'automne pour nos cantons saute aux yeux, et je crois que ce grain bien cultivé réussira très bien ici.

Lac Nominique

M. Sarruel Robert vient d'arriver de la région du lac Nominique ; à 35 lieues de St-Jérôme. Il s'est rendu à 7 milles du lac avec Mme Robert. Le chemin est actuellement ouvert à 1 mille de distance.

M. Robert a trouvé dans cette visite, les terres si belles et si avantageuses, qu'il a décidé de mettre de suite son hôtel en vente, et qu'il va acquérir 6 lots en haut du lac Nominique, dans un canton non encore arpenté.

Il était accompagné de M. D. Boileau qui se fait toujours un devoir de donner tous les renseignements désirables aux chercheurs de bons terrains.

M. Damase Charbonneau de St-Jérôme a aussi pris, 7 lots au même endroit et M. Philias Jérôme 3 dans Loranger.

Il y a une véritable course aux terrains au Lac Nominique.

Les industries de St-Jerome

Que sera la ville de St-Jérôme quand tous ses pouvoirs d'eau seront mis à profit, quand les riches mines de ses environs seront exploitées, quand le vaste Nord aura atteint son plein développement et qu'il verra des convois de chemin de fer courir à travers ses montagnes ? St-Jérôme verra sans doute alors décupler le nombre de ses habitants, et il prendra, parmi les villes de notre Province, la place que la Providence lui a marquée par le site et les ressources naturelles dont ils se trouvent richement dotés. Il nous tarde de voir réalisées ces espérances de l'avenir.

En attendant, il fait plaisir de constater l'essor que prend l'industrie, et de voir le mouvement qui règne sur les bords de notre pittoresque rivière.

MM. J. B. Rolland & Cie sont à jeter les fondements de la plus vaste fabrique de papier qu'il y aura peut-être en Amérique. L'emplacement de la fabrique occupe un espace de 100 arpents sur les deux rives de la rivière. Déjà un pont a été construit pour unir ces deux rives. Le canal d'alimentation de la fabrique est creusé. Il a 30 pieds de largeur à sa base, et l'eau y de-

viendra atteindre une hauteur régulière de 12 pieds. Le pouvoir d'eau fourni par les cascades de la rivière a une tête de 27 pieds. Une première bâtisse en bois qui devra servir plus tard d'entrepôt pour le papier, est terminée : ses dimensions sont de 100 pieds de longueur sur 25 pieds de largeur. L'usine est en voie de construction : Les fondations en sont jetées en forte maçonnerie. L'édifice aura un étage en pierre et deux en brique ; sa longueur est de 286 pieds et sa largeur de 46. Une tour haute de 70 pieds s'élèvera au centre projetant en avant de 32 pieds. M. Rolland vient à peine de jeter les fondations de cette bâtisse qu'il en commence une autre en arrière de 100 pieds, devant servir à l'installation des machines. Plus de 60 hommes sont employés à ces travaux. M. Rolland espère que l'usine pourra être terminée à l'automne et que l'outillage et les machines de la fabrique pourront y être installés dans le cours de l'hiver prochain. Dans le plan général, cette usine ne sera que la première ; trois autres devront s'élever dans un prochain avenir : Le coût de cette immense fabrique sera de 3 ou 4 millions.

MM. McDonald, Elliott & Co fabriquent des boutons qui obtiennent la vogue des articles de Paris. Ils ne peuvent suffire aux commandes qu'ils reçoivent. Ils emploient déjà 30 à 35 ouvrières ; ils se proposent d'en prendre une vingtaine de plus. Leurs boutons sont de toutes les espèces depuis les plus riches boutons de satin jusqu'aux plus humbles boutons de fer. Rien n'est plus curieux que de voir tailler à l'emporte-pièce ces diverses vendelles de zinc, de tacle, de serge, de lustre, de satin : ces pièces passent en un clin d'œil d'une machine à une autre et viennent à s'ajuster comme d'elles-mêmes pour former un bouton parfait. MM. McDonald & Cie ont une forge et des tours attachés à leur fabrique et ils font eux-mêmes tous les outils dont ils se servent. Cette fabrique de boutons est la seule de ce genre qu'il y ait au Canada.

MM. Delille & Cie viennent de mettre en opération leur fabrique de pulpe et de carton. Avec une énergie qui les honore et les signale hautement à l'admiration publique, ils ont relevé en quelques mois leur usine des ruines de l'incendie. Leurs machines marchent actuellement jour et nuit. Ils emploient 11 hommes et 12 femmes et fabriquent chaque jour plus de 2500 livres de beau carton qui s'emploie pour la confection des boîtes.

M. Charles Toupin établi depuis un an à St-Jérôme fabrique des essieux Collins qui ont obtenu les premiers prix et un grand diplôme d'honneur aux dernières expositions. Il est aussi le seul fabricant de ce genre au Canada. Il plane aussi et tourne le fer, fabrique le mécanis-

me des scies rondes, etc. Il donne de l'emploi à 8 hommes et livre annuellement au commerce 500 à 600 sets d'essieux qui trouvent un débit facile à Montréal, car on ne trouve point sur le marché d'articles de ce genre qui leur soient supérieurs par le fini et la solidité.

M. J. B. Tison, serrurier fabrique des targettes patentées qui sont remarquables par le jeu facile et la solidité de leur mécanisme. Aussi reçoit-il des commandes considérables de nos diverses communautés. Il fabrique annuellement environ 2000 targettes.

M. L. Papin plane et blanchit le bois et il fabrique des douves et des fonds de quarts ou tonneaux, des bardeaux, etc. Il emploie 7 à 8 hommes et sa fabrique, dirigée avec le talent qui le distingue, ne peut que prendre des développements considérables. Déjà c'est par centaines de mille qu'il faut compter les douves et autres articles qu'il livre au commerce.

M. Calixte Ethier fabrique un crible trieur qui a obtenu un 1^{er} prix à l'exposition Provinciale de 1873, et une braie qui peut broyer jusqu'à 50 bottes de lin par jour.

M. A. Laviolette possède toujours sa fonderie d'où sortent entre autres articles, ces excellents poêles si bien connus dans nos environs. Il a ajouté récemment à sa fonderie l'outillage nécessaire pour tourner le fer et fabriquer les diverses parties des machines où entrent le fer et l'acier.

M. L. Bryère possède une scierie qui travaille cet été le jour et la nuit. Nous regrettons que sa fabrique de draps soit en ce moment arrêtée, et nous avons l'espoir qu'elle ne tardera pas à reprendre ses travaux.

MM. Brown & Campbell sont actuellement à construire une scierie assez vaste pour scier plus de 100-000 billots par année.

Une fabrique de meubles se prépare aussi pour l'été prochain, ainsi qu'une fabrique de haches. Il est question encore d'autres industries. La mine de fer King & Cie ne saurait tarder d'être exploitée et nos pouvoirs d'eau mieux connus ne peuvent manquer d'attirer de nouvelles industries à St-Jérôme. Le jour n'est pas loin sans doute où M. le curé Labelle verra se réaliser ses prévisions et apparaître à ses yeux cette ville de St-Jérôme tant rêvée pleine de commerce et d'industrie, d'où le mouvement et la vie devront rayonner jusqu'aux derniers cantons du Nord.

A VENDRE

Cette belle propriété de 100 acres de terre, dont 45 défrichés, avec maison, grange, écurie, etc., laiterie ; 55 acres bien boisés. A 3 milles et demi du village de Ste-Marguerite.

J. P. CHARLEBOIS

13 juillet 1882 12-1

Accident épouvantable

On nous racontait ce matin comme suit les détails d'un accident des plus tragiques :

Il y a trois ou quatre jours, à St-Gabriel Ouest de Valcartier, M. Atkins était à fendre du bois à sa porte, lorsqu'un de ses petits enfants, un petit garçon de quatre ans environ, lui demanda la permission d'aller cueillir des fraises aux alentours.

Le père le lui permit, mais le petit, par mégarde, au lieu de passer derrière son père, va justement passer par devant lui, au moment où le malheureux, qui était loin de s'attendre à une semblable immolation, allait rabattre sa cognée sur une bûche.

Le pauvre petit reçoit sur la tête un horrible coup de hache, et du coup il a le crâne fracassé. Il tombe foudroyé et le petit infortuné est mort presque instantanément après avoir appelé à son secours à trois reprises différentes sa mère éplorée.

Que l'on juge de la stupeur du malheureux père !—*Le Canadien.*

La cour d'assises de la Haute-Loire vient de condamner à mort un misérable qui, l'hiver dernier, avait attiré dans un guet apens, assassiné, puis horriblement mutilé, le curé de Saint-Arcons-d'Allier. Au cours des débats, il a été constaté que l'assassin avait dit plusieurs fois, dans ces derniers temps à qui voulait l'entendre : « Je ne mourrai content qu'après avoir éventré un prêtre ! Ce propos, à lui seul rend compte du cynisme et de la férocité de cet homme. Il a sans nul doute inspiré la décision du jury, et il restera comme la caractéristique de ce procès, car l'assassin n'a pas même tenté de le nier.

L'assassin de Lord Cavendish et de Burke

L'assassin de Cavendish et de Burke qui a été arrêté à Puerto Cabello, se donne le nom de William Westgate. Il a été arrêté le 16 courant sur son propre aveu. Il s'embarqua le 8 mai sous le nom de O'Ryan, à bord de la barque anglaise le *Goldstone*, Swansea pour Tucacas.

Il dit être parti de Dublin dans la nuit du 6 mai, et s'être rendu à Swansea à bord d'un steamer. Il a donné le nom de ses trois complices. D'autres détails sur le meurtre sont contenus dans une disposition qu'il a faite devant le conseil anglais. Il dit avoir été soudoyé par O'Connor, membre du parlement, et autres irlandais influents. Ceux qui ont vu le prisonnier ajoutent foi à sa confession.

L'individu est de taille haute et svelte. Il dit que le prix du meurtre était de £200 pour chacun des quatre assassins. Il ajoute que £20 ont beau coup plus de valeur aux yeux d'un Irlandais, que la vie d'un Anglais. On pense que le gouvernement du Venezuela va le livrer aux autorités britanniques, bien qu'il n'existe pas de traité d'extradition entre les deux pays.

"LE NORD"

Est publié une fois par semaine, le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, par la

"Compagnie d'imprimerie de St-Jérôme"

ANNONCES :

1ère insertion..... 10 cts
Insertions subséquentes..... 5 cts

Les annonces à long terme sont publiées au taux établi par contrats spéciaux signés de l'annonceur et payable partie d'avance Bureau de rédaction et d'administration :

St-Jérôme, rue Dumont
VOISIN DU COLLEGE

Un grande soirée dramatique et musicale sera donnée par les amateurs de St-Jérôme les 12 et 13 août courant. Que l'on ne manque pas d'y assister tout promet d'être une soirée des plus amusantes.

Apprenti demandé—Un petit garçon de 12 à 15 ans sachant lire et désireux d'apprendre la typographie et gagner un bon salaire, trouvera sa place au bureau du *Nord* en s'y adressant immédiatement.

Notes commerciales

Grand avantage offert à St-Jérôme et à tout le Nord. M. P. Simard vendra une foixie de marchandises au prix du gros, du 20 juillet au 20 août, tel que gants de kid à 25 cents, étoffe à robe valant 15 cents pour 8 cents, indiennes, etc., et une foules d'autres marchandises trop longues à énumérer. Qu'on se hâte de profiter de cette chance afin de faire un bon choix.

ON DEMANDE 2 apprenties couturières chez mademoiselle Elmire Lachapelle.

—Nous demandons des jeunes gens, se croyant capables de nous aider à servir nos pratiques dans la vente de chapeaux pour le samedi soir. Chs. Desjard & Cie.

LA FRAISE—Ce fruit si sain, si beau, et si appétissant nous vient le premier, au mois de juin. Les profits qu'on retire de la culture bien entendue de ce fruit sont suffisants pour satisfaire toutes les attentes raisonnables.

Ceux qui désirent planter des fraises, sont priés d'envoyer leurs commandes, de suite, à Gallagher & Gauthier, rue St-François Xavier, 101, Montréal, propriétaires des Vignobles Beaconsfield, près la Pointe Claire.
4 août 1882

—Tout le monde est prié d'aller visiter [gratis] le beau, le grand magasin de MM. Chs. Desjardins & Cie., 637 et 639 rue Ste Catherine.

150 caisses de chapeaux mous pour jeunes gens. Magnifique choix chez Chs. Desjardins & Cie., rue Ste Catherine.

L'on trouve toujours au magasin de A. CORBELL sur la rue Jacques-Cartier à St-Jérôme, ce qu'il y a de mieux en marchandises de nouveautés. Rien ne manque dans cet assortiment vraiment complet, et l'on achète beaucoup plus peu d'argent. Profitez donc de ces avantages que l'on rencontre si rarement;

Marché de St-Jérôme

22 juillet 1882.

Patates early rose par sac	\$1.00	1.16
Lard par 100 lbs.....	8.00	9.00
Pois.....	1.20	1.25
Avoine par sac.....	90	1 10
Sucre d'érable la lbs.....	10	12
Beurre par lbs.....	16	18
Oeufs par douzaine.....	15	16
Porcs fr. par lbs.....	10	12
Lard par lbs.....	12	13
Veau au quartier par lbs	6	8
Soucisse par lbs.....	13	14
Jambon par lbs.....	18	20
Poules au couple.....	50	60
Poulets au couple.....	20	25
Moutons par lbs.....	12	15

MARCHE DE POTASSE DE MONTREAL.

Potasse par 100 lbs.....	\$5.10	5.30
Perlasse par 100 lbs.....	9.00	00

AVIS PUBLIC

Monsieur Moise Piché de St-Jérôme annonce au public qu'à partir du 15 juin prochain, il établira une ligne régulière de voitures faisant le trajet de St-Jérôme à St-Sauver et au besoin, il mènera les voyageurs jusqu'à Ste-Adèle, Ste-Agathe, St-Marguerite, etc., etc.

Une voiture partira tous les soirs de St-Jérôme après l'arrivée des chars et tous les matins, excepté le lundi, de St-Sauver, en temps pour le départ des chars.

PRIX

De St-Jérôme à St-Sauver... 75 cents
De St-Sauver à St-Jérôme... 75 cents
Pour Shawbridge..... 50 cents



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE

Cour supérieure

No. 216

DAME MARGARET FITZGERALD du Township de Chatham, dit District, épouse de John Lennen, commerçant et cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en Justice.

Demanderesse,
VERSUS.

JOHN LENNEN, commerçant, et cultivateur, du même lieu,

Défendeur,

Une action en séparation de biens a été aujourd'hui instituée en cette cause. Sainte-Scholastique ce 14 juin 1882.

(J. A. N.)

J. A. N. MACKAY,

Avocat de la demanderesse.

Institutrices demandées

On a besoin de trois ou quatre institutrices pour écoles élémentaires. S'adresser au curé de St-Sauveur des Montagnes.

EN VENTE

M. Robert ayant décidé d'aller s'établir au Lac Nominique, met en vente son magnifique hôtel, situé dans le bas de la ville de St-Jérôme; le plus près de la manufacture Rolland et dans un site commercial des plus avantageux.

Grande maison en brique à deux étages. Hangars, remises, écuries en parfait état; grande cour.

Le tout à des conditions libérales. S'adresser à lui-même HOTEL ROBERT St-Jérôme, 27 juillet 1882.

A VENDRE

Chance sans pareille

61 acres de terre avec un moulin à scie et dépendances. No 44 9me rang Wexford sur le lac Charlebois, non loin du chemin de fer projeté.

Conditions excessivement libérales. S'adresser à

G. A. NANTEL

Bureau du NORD, St-Jérôme P. Q.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

STE-SCHOLASTIQUE, samedi, le VINGT-QUATRIÈME JOUR DE JUIN, MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT DEUX.

PRESENT,

L'HONORABLE M. le juge L. BELANGER.

202,

JOHN KELLY, écuyer, commerçant de Carillon paroisse de St-André, dit district.

Demandeur.

WILLIAM McFAUL, cultivateur du Township de Chatham, même district,

Défendeur.

Sur motion de J. A. N. MacKay, écuyer, avocat du demandeur qu'en tant qu'il appert par le retour d'Octave Gagnon, un des huissiers de cette Cour, que le défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district, et demeure aux Etats-Unis d'Amérique. La Cour ordonne que le défendeur soit notifié par deux avertissements à être insérés deux fois en langue française *Le Nord* papier-nouvelles publié dans la ville de St-Jérôme, et en langue anglaise dans *The Watchman*, papier-nouvelles publié à Lachute, dans ce district, de répondre à l'action du demandeur, et à défaut par le défendeur de ce faire sous deux mois après la dernière insertion des dits avertissements il sera permis au demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour)

ALPHONSE BABY,
Dép. P. G. S.

3 août 82-21.



PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE

Dans la Cour de Circuit dans et pour le Comté d'Argenteuil.

LACHUTE le HUITIÈME JOUR DE JUILLET MIL-HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX.

275,

EN VACANCE :

ELIZA TURNER et **HELEN TURNER**, toutes deux filles majeures et usant de leurs droits, Mary Turner épouse de John Webster, tailleur et de son dit mari dûment autorisée à poursuivre en justice, tous de la paroisse de St-André, dit Comté.

Demandeurs.

vs

GODEFROI LABRIE, du même lieu, écuyer, médecin,

Défendeurs.

Il est ordonné sur la requête de J. M. N. Mackay, écuyer, avocat des demandeurs qu'en tant qu'il appert par le rapport de Octave Gagnon, huissier de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec et ne peut être trouvé dans les limites de ce district. Que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié à Lachute, dans le dit district appelé *The Watchman* et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié à St-Jérôme dans le dit district appelé *Le Nord*, notifié de comparaître devant cette Cour et là de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit défendeur de comparaître et de répondre à la dite demande dans la période sus dite, il sera permis aux dits demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

THOMAS BARRON.

G. C. 21.

3 août 1882, 216.



PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE

Dans la Cour de Circuit dans et pour le Comté d'Argenteuil.

LACHUTE, le HUITIÈME JOUR DE JUILLET MIL-HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX.

276,

EN VACANCE,

JOHN WEBSTER, des village et paroisse de St-André, dit Comté, tailleur,

Demandeur.

vs

MICHEL LENNEN, commerçant, et **JOHN LENNEN**, cultivateur, tous deux du Township de Chatham dit Comté,

Défendeur.

Il est ordonné sur la requête de J. A. N. MacKay, écuyer, avocat du demandeur qu'en tant qu'il appert par le rapport de Octave Gagnon, huissier de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, écrit sur le Bref de sommation émané en cette cause que le défendeur Michel Lennen a laissé son domicile dans la Province de Québec, et ne peut être trouvé dans les limites de ce district. Que le dit défendeur Michel Lennen soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié à Lachute, dans le dit district appelé *The Watchman* et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié à St-Jérôme, dans le dit district appelé *Le Nord*, notifié de comparaître devant cette Cour et là de répondre à la demande du dit demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement; et sur défaut du dit défendeur Michel Lennen de comparaître et de répondre à la demande dans la période sus dite il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

THOMAS BARRON,

G. C. 21.

3 août 82-21.

Feuilleton du "NORD"

LE TRESOR
Du SOUTERRAIN

Suite

XVI

— Ce dernier point est entendu, dit Stofflet prenant la parole ; nous allons voter. Que ceux qui sont de l'avis du Grand-Tondu lèvent la main.

Tous les membres du conseil, sauf Forestier, levèrent la main.

— Le projet du Grand-Tondu est adopté, dit le général en chef. Je n'ai pas voulu influencer le conseil, sans cela j'aurais pu lui dire que l'idée du Grand-Tondu était la mienne depuis avant-hier. Il faut que la mesure soit bonne pour qu'elle se soit offerte en même temps à deux individus qui ne se sont jamais consultés, et qui connaissent presque aussi bien l'un que l'autre la forêt de Maulévrier.

— Il faut maintenant, continua-t-il, procéder au choix de quatre hommes chargés de surveiller la *Grand-Chêne*, la *Mare-aux-Oies*, la *Croix-des-Quatre-Sentiers* et la *Pierre-du-Diable*.

Ici Stofflet s'arrêta, passa sa main sur son front, et fit ou feignit de faire appel à sa mémoire.

Il ajouta :

— J'ai dessein de placer aux *Grand-Chêne* Michel Venet dit l'Étrillé, un gars de la paroisse d'Argefonton.

— Je ne connais pas l'Étrillé, dit Châlon.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Ni moi.

— Je suis plus heureux que vous, messieurs, dit en souriant Stofflet, je connais parfaitement l'Étrillé. C'est un gars qui tue à deux cent pas une perdrix au vol ; jugez à quel distance il saura atteindre un bleu. J'ajoute qu'il est dans la 4^e compagnie de la division de Forestier à la *Mort-aux-Oies*, je place André Latreille, de la paroisse de Beaurepaire et appartenant au bataillon du Grand-Tondu. C'est un homme, quoique jeune, solide et dévoué.

— Il est mort ! dit le Grand-Tondu.

— Tant pis ! tant pis ! dit tristement Stofflet, c'est une perte. Pauvre Catherine Latreille ! Qu'est devenu le temps où nous dansions ensemble à la frairie de la Saint-Jean sous le grand ormeau planté sur la place de Beaurepaire ? puisque ce malheureux André est mort, je le remplace par un tireur presque aussi adroit que lui, et de la même paroisse, il se nomme Aubin.

— Il est mort dit le grand-Tondu.

Tous les membres du conseil, à commencer par le président, tressaillirent, mais nul ne fit de réflexions. Leur silence parlait

La *Mare-aux-Oies* et la *Pierre-du-Diable* eurent leurs sentinelles nommées par Stofflet et inconnues des membres du conseil.

La nomination du tireur qui devait garder le poste de la *Croix-des-Quatre-Sentiers* prit du temps et souleva des difficultés.

Le président du conseil ayant proposé Nicolas Lerond dit La Fouine, un homme d'un âge mûr qui s'était signalé par son courage aux avant postes de l'armée, le Grand-Tondu prit la parole.

— Général, dit-il, je ne suis pas d'avis de choisir cet homme. Il est courageux et bon tireur, c'est vrai, mais fin, madré, retors en diable. Je me défie de ces caractères-là.

— Pourquoi, dit Shetou, la finesse n'est pas un défaut ; au contraire c'est une vertu lorsqu'elle est employée à défendre une bonne cause. Plût à Dieu que nous eussions beaucoup de gens retors comme la Fouine, au lieu de nos métayers stupides ! les affaires du roi en iraient mieux.

— Savoir ? dit le Grand-Tondu.

— C'est tout su, jeune homme riposta agréablement Shetou.

— La paix, messieurs ! dit avec fermeté le général en chef.

— J'ajoute dit le Grand-Tondu que Nicolas Lerond n'est du pays c'est un inconnu venu de Paris, prétend-il.

— Raison de plus, s'écria Shetou, pour avoir confiance en lui ! Il faut, il me semble, aimer, bien la religion et son roi pour venir les défendre de si loin et à travers tant de dangers.

— Hum ! fit l'abbé Bernier, les mobiles qui font agir l'homme sont si nombreux et si divers ! Je me défie de ces grands dévouements ; que peut-il venir de bon de la grande babylonne, de la grande prostituée nommée Paris ? M. Stofflet fera bien, à mon humble avis, de ne plus penser à Nicolas Lerond, dit la Fouine, pour le poste de la *Croix-des-Quatre-Sentiers*.

— Soit, dit Stofflet qui dans les petites comme dans les grandes discussions avait coutume de déférer au sentiment de l'ancien curé de Saint-Leud-d'Angers.

XVII

Le conseil fut interrompu par un message verbal apporté par un enfant de treize à quatorze ans. Il fallait que ce que racontait le gars fût bien important pour qu'un homme aussi sérieux et aussi avisé que le capitaine de la paroisse de Chemilé eut fait conduire l'enfant entre deux paysans armés jusqu'au grand quartier général et jusqu'à la personne de Stofflet.

— Faites entrer le gars, dit Stofflet, lorsqu'un des Vendéens qui escortaient le petit messenger lui eut raconté sommairement de quoi il s'agissait.

— Comment te nommes-t-on ? dit-il à l'enfant, dès que celui-ci eut pénétré dans la salle du conseil.

— Pierre Martin dit l'Écureuil pour servir le bon Dieu, la bonne Vierge, le roi et M. Stofflet,

— Bien répondu ! Qu'as-tu à me dire mon gars ?

— Voici monsieur Stofflet. J'étais à garder mes oies dans la lande qui touche à la lisière de la forêt de Maulévrier, vu que le capitaine de la paroisse me trouve trop jeune pour me donner un fusil. Pour lors, j'étais donc à garder mes oies, — des oies endiablées, monsieur Stofflet, et qui vous feraient damner votre âme, si on n'était pas bon chrétien, tant elles sont stupides et mal intentionnées. J'étais donc à garder mes oies...

— Finiras-tu bientôt ! s'écria Shetou impatienté.

— La paix, Shetou ! dit Stofflet, il me semble que personne n'est plus pressé que moi ici. Continue mon gars, dit-il à l'enfant, prends ton temps et n'oublie rien.

— J'étais donc à garder mes oies, dit l'enfant, lorsque je vis à travers le buisson derrière lequel j'étais couché à plat ventre sauf votre respect et celui de la compagnie, lorsque je vis un paysan parler à un autre paysan qui n'était pas un vrai paysan du pays, malgré sa veste de drogue, ses culottes de futaine, son chapelet et son sacré-cœur.

— Qui te fait croire que cet homme n'était pas un paysan du pays ? dit Stofflet.

— Il avait les mains trop blanches ; pardine ! et le parler trop français, donc, Le vrai paysan disait donc à l'autre :

— Vous me bailleriez mille louis d'or que je ne vous conduirais pas à une portée de fusil dans l'intérieur de la forêt.

— Pourquoi ? disait le faux paysan.

— Parceque nous serions pris et condamnés, moi à être pendu comme traître, et vous fusillé comme espion. Pour lors, détalez et laissez moi aller à mes affaires. Vous m'avez donné dix louis, je vous ai dit qu'il y avait là-bas des choses qui méritaient d'être vues, nous sommes quittes.

— Tu n'as plus rien à me dire ?

— Je veus demande pardon, monsieur Stofflet ; je voudrais vous prier de me faire donner un fusil.

— Tu es trop petit ; plus tard.

— Alors je voudrais vous prier de dire au grand Morichon, le régisseur de M. de La Galissonnière qu'il me confie la garde des vaches de la ferme à la place de la garde des oies.

— J'y penserai, dit Stofflet en riant. Veux-tu quelque chose pour ta peine ?

— Rien, monsieur Stofflet, que la bénédiction de M. le curé de Saint-Leud et ses prières pour le repos de feu ma pauvre mère, dont Dieu veuille avoir l'âme.

L'abbé Bernier, malgré sa froideur habituelle, sembla aussi ému de ce simple et noble langage que les autres membres du conseil ; il fit signe à l'enfant de venir à lui, l'embrassa, traça sur son front le signe de la croix et le congédia.

— Vous voyez, messieurs, dit Stofflet, qu'il est prudent de surveiller les abords de la forêt. Nous allons donc ensemble chercher un homme tout à fait sûr et dévoué pour le point de la *Croix-*

des-Quatre-Sentiers ; car vous savez aussi bien que moi que c'est là le côté le plus faible du refuge et le chemin qui y mène le plus vite et le plus droit.

— Je connais dit le Grand-Tondu, un homme on ne peut plus propre à défendre le refuge du côté de la *Croix-des-Quatre-Sentiers*. J'ose dire que je répons de lui comme de moi-même.

— Qu'elle est-il ? dit Stofflet.

— C'est, répondit le Grand-Tondu, un jeune homme d'environ vingt-deux ans, nommé Noël Olivier.

— N'est-ce pas, dit le général en chef, un ancien séminariste ? N'est-il pas de la paroisse de Beaurepaire, et ne lui a-t-on pas donné le sobriquet de M. l'abbé ?

— En effet dit le Grand-Tondu.

Un murmure produit par l'étonnement circula dans le conseil : tous admiraient la fidélité et la précision merveilleuses de la mémoire de Stofflet.

Le général en chef ajouta :

— Quelqu'un a-t-il des observations à faire contre ce choix ?

Tous les conseillers ayant gardé le silence Stofflet dit :

— Messieurs, le conseil est fini et la séance levée. Grand-Tondu, je vous charge de m'envoyer les quatre hommes désignés pour surveiller les points dangereux du refuge. Je désire leur donner moi-même mes instructions.

XVIII

On était à la veille de faire le siège de Bressuire, une de ces prises d'armes ordonnées par Stofflet au moment où les républicains croyaient le général réduit aux abois. Noël Olivier dit M. l'abbé et Nicolas Lerond surnommé la Fouine causaient à voix basse à la lisière d'un champ de genêts servant de camp retranché à la compagnie de Beaurepaire.

— La journée de demain sera chaude, disait la Fouine.

— Je le crois répondit Olivier.

— C'est d'autant plus certain que beaucoup des nôtres ont repris la route de leurs villages. Je suis convaincu que les quatre mille hommes de M. Stofflet sont aujourd'hui réduits à douze cents.

— Douze cents hommes déterminés, dit Noël, valent mieux que quatre mille hésitants et indécis. Quel malheur que ce pauvre André soit mort ! il nous faudra de main, monsieur Lerond, être braves pour trois.

— On tâchera, répondit Nicolas, mais ménagez-vous, monsieur l'abbé, ménagez-vous. Le Grand-Tondu disait, pas plus tard qu'hier, que la bravoure téméraire est plus nuisible qu'utile au succès d'un combat.

— Alors dit Noël, qu'il prêche l'exemple. Il a beau jeu de parler de bravoure téméraire, comme s'il n'était pas sur le champ de bataille la bravoure et la témérité en personne.

— Qui va là ? s'écria tout à coup Nicolas.

— Vendée ! répondit une voix.

A CONTINUER

VIENT DE PARAITRE

Le NOUVEAU MANUEL DU CULTIVATEUR ou culture raisonnée des abeilles, de la vigne et de la canne à sucre.

EN VENTE CHEZ MM. BEAUCHEMIN & VALOIS

256 et 256 RUE ST-PAUL Montreal

APPROBATIONS

Le petit manuel de M. Lamontagne me semble destiné à donner un grand élan à l'agriculture dans notre province.

Ed A. BARNARD Directeur de l'agriculture.

J. E. Lamontagne, écrivain, Monsieur,

J'ai lu avec plaisir votre manuel sur l'apiculture. Je le trouve très utile et très pratique.

L. E. TASCHEREAU.

14 septembre 1881.



DU COLONEL L. T. FOSTER

Youngs, Ohio, 10 mai 1880. Dr R. J. Kendall & Co. Messieurs, J'avais un poulain du Hambleton de valeur auquel j'attachais un grand prix.

L. T. FOSTER.

MAISON FONDÉE EN 1839

H. R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

144 RUE St-LAURENT, 144 Montreal

Remèdes de la première qualité fournis aux médecins, hôpitaux, couvents et institutions de charité.

AVIS

Aux marchands de la Compagnie

N'oubliez pas quand vous irez faire vos achats à Montréal, de demander aux

MARCHANDS EN GROS LA FARINE PREPAREE

VIAU & FRERE

Qui a remporté le

PREMIER PRIX

À L'EXPOSITION

Octobre 1881.

CHAPEAUX EN SOIE, DE PROGRES ! DU PROGRES ! !

Chapeaux en duvet, Chapeaux en feutre, Chapeaux en laine, Chapeaux en paille, Chapeaux en leghorn, Chapeaux en palmier

DE TOUTES SORTES

Pour hommes, jeunes gens et enfants. Nous sollicitons des messieurs de la campagne une part de leur patronage.

Chapeaux faits sur commande et vieux chapeaux en soie refait à neuf.

A bas prix

BERGÉ & LEFRANÇOIS, CHAPELIER

614 Rue Ste-Catherine.

MAISON OUMET

COIN DES RUES

St-Dominique et du Marché

Village St-Jean-Baptiste

Cet hôtel est tenu de première classe. Le public et les touristes trouveront toujours des liqueurs et des cigares de premier choix.

Les voyageurs et les cultivateurs trouveront tout le confort

45 Lits, bonne table, repris à toute heure

CLÉOPHASE OUMET

Propriétaire

1er septembre 1881

LA PLUS

GRANDE VENTE du printemps

CHEZ

E. LATOUR

SHAWBRIDGE

A deux heures en montant, de la ville de Jérôme.

100 CHARRUES

DE PRETES

EN VENTE

sortes DIFFERENTES

charrues exprès pour les terrains à pentes

Charrues avec les dernières améliorations de tous les prix depuis \$100 jusqu'à \$250.

AUSSI

à vendre pour le printemps

DES de toutes sortes BUGGY-BOARDS, CHARBETTES

AU PLUS BAS PRIX

mars 1882

M. OVIDE MALO

TAILLEUR

En-devant de la maison MALO & RITCHOT

Informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est maintenant attaché au grand établissement de tailleur de

M. de TONNANCOUR

N° 619 RUE NOTRE-DAME

En s'assurant les services d'un artiste tel que M. Malo, M. de Tonnancour a fait de son établissement le plus fashionable de cette ville.

Montreal, 25 décembre 1881

DE PROGRES ! DU PROGRES ! !

A ST-JEROME

J. T. BOIVIN & CIE

Annonce à ses amis et aux citoyens de St-Jérôme et des paroisses du Nord, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

BIJOUTERIE ET UNE BOUTIQUE D'ORFÈVRE ET D'HORLOGER

RUE JACQUES-CARTIER

St-Jérôme

Ayant appris l'horlogerie sous les meilleurs ouvriers de Montréal, M. Boivin peut recommander ses ouvrages comme garantis et toujours de première classe.

Il a en magasin, au fond des mieux assortis et des plus complets d'orfèvrerie, de bijouterie, et d'horlogerie, joues, bracelets, chaînes, montres et pendules.

Il a aussi, d'ustensiles de cuisine, articles de toilette, jouets et joujoux d'enfants, de toutes sortes, et une grande variété d'objets domestiques.

ENTIN ne l'oubliez pas, M. Boivin a un assortiment de bois pour cadres de toutes sortes et encadrera tous les tableaux, portraits et peintures qu'on voudra lui confier.

OUVRAG GARANTI

Tout est garanti chez J. T. BOIVIN & Cie. Pres du marché Maison Marchand. 18 janvier 1882.

A vendre

MOULIN A SCIE A VAPEUR

A SHAWBRIDGE

8 milles de St-Jérôme, au milieu de terrains boisés.

Tout prêt de la rivière du Nord, grande facilité pour faire chanter.

Avec le moulin \$800 ballats en vente et \$100 à scier pour les habitants.

Et aussi un lot à bois de 150 arpents, situé à l'heure du moulin.

Conditions libérales. S'adresser à M. A. SHAW Shawbridge.

19 avril 1882

J. B. BERTHELOT

AGENT

Pour la vente des tickets du Grand-Tronc Manitoba, Ontario et les Etats-Unis.

Bureau au Palais de Justice à St-Scho lastique.

13 juillet 1882

VIVE LA RUE Ste-CATHERINE

POUR

Acheter ses marchandises

LA

Maison A. Pilon & Cie

EST LA PLACE DU BON MARCHÉ

Les fêtes étant passées, réductions sur toutes les marchandises.

Venez voir! Venez voir!!

A. PILON & Cie

647 et 649 rue Ste-Catherine

A. PILON

12 mars, 1882.

A VENDRE

CONDITIONS FACILES

Cette magnifique propriété en-devant appartenant à M. le curé Dubé, en la paroisse de St-Joseph du Lac des Deux-Montagnes, contenant,

420 ARPENTS de TERRE

avec bâtisses de première classe

Plantations choisies,

VERGERS, VIGNES, ETC.

Bois de chauffage en quantité;

ferme en pleine exploitation

Aussi la moitié du stock.

S'adresser à

Wm. H. SCOTT

Ville de St-Jérôme

25 mai 1882.



Agrandissement du canal Walland

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signe, et portant la suscription "Soumission pour le canal Walland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Walland, entre Ramey's Bend et Port Colborne désignée sous le No 24 comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, des et après VENERDI, le 1er jour d'AOUT prochain; l'on pourra aussi se procurer des formules imprimées de soumission. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire au prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à celui dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 15 juillet 1882.

Les commandes qui nous sont envoyées par la maille sont exécutées sans délai et expédiées aussitôt.

MAISONS IMPORTANTES DE COMMERCE DE MONTREAL

PICAULT & Cie

PHARMACIENS CHIMISTES

IMPORTATEURS DE

Drogues.

Produits chimiques,
Medecines patentees,
Grains de treble,
Betteraves,
Canne a sucre,
Oignons, etc., etc.

AUX PLUS BAS PRIX du MARCHÉ

75 RUE NOTRE-DAME

Près de l'église Bonsecours

Montreal

26 janvier 1882

52-i

COTTAGE.

ETABLI EN 1869



ETABLI EN 1869

L. P. Dufresne

HORLOGER ET BIJOUTIER

Toutes réparations garanties.
Spécialité : jones de mariage.

No 92 rue St-Joseph

Montreal

2 février 1882

52-i

J. M. ROBY & Cie

Importateurs et marchands de

CUIR et de FOURNITURES

POUR les CORDONNIERS

En gros et en détail

469 Rue St-PAUL

MONTREAL

Toutes sortes de cuirs constamment en main : Cuir à semelle, veau français, vache cirée, taure, cuirs à harnais, cuir de couleurs, etc., etc. Formes et outils pour les cordonniers.

A TRÈS BAS PRIX

26 janvier 1882

52-i

THO. F. G. FOISY

563, RUE ST-LAURENT,

Montreal

Est le seul propriétaire de la machine à coudre RAYMOND, la meilleure du monde, garantie pour dix ans (10 ans) à mes frais et de pens.

Toute personne voulant acheter une machine de n'importe quelle sorte, le prix du transport sera payé ou remboursé et outre cela le prix du passage venir et aller, sera remboursé sur le prix d'achat, pourvu que la distance n'excede pas 200 milles.

PIANOS ET ORGUES

à très bon marché

Venez visiter mon établissement

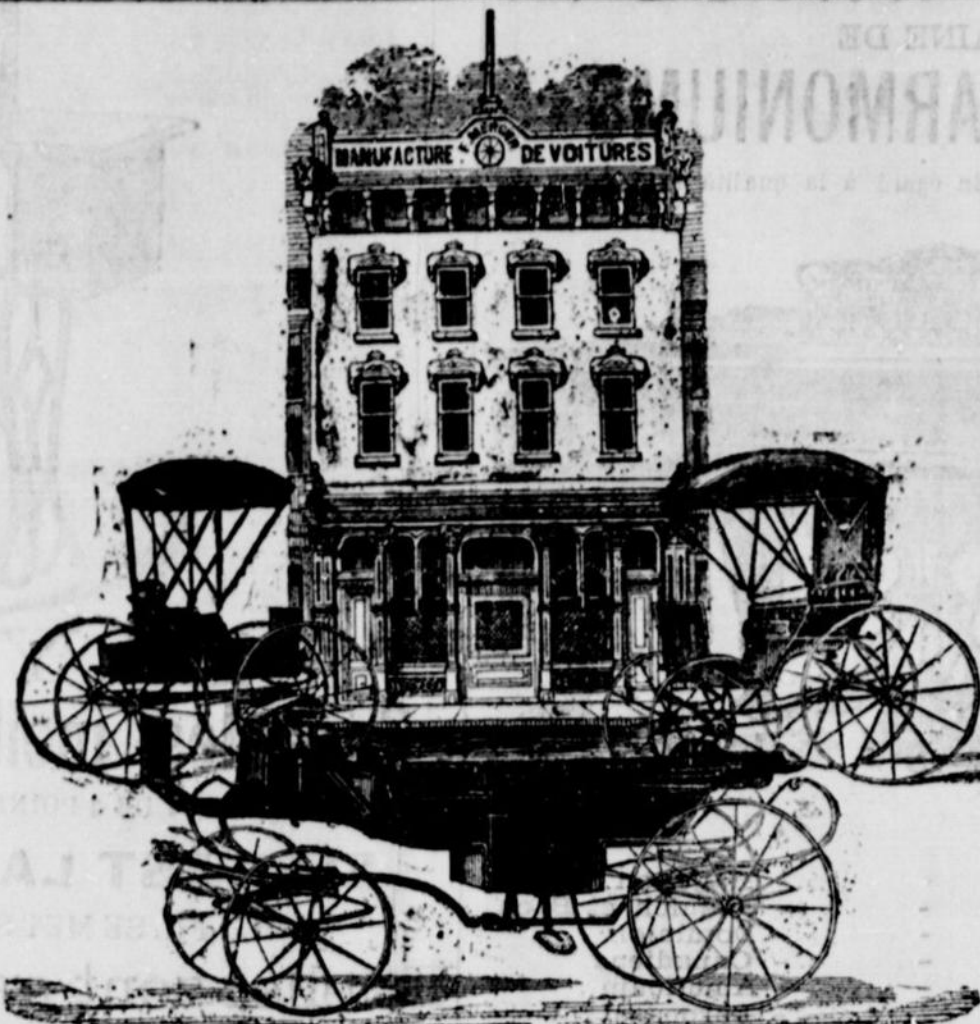
No 563 rue St-Laurent, Montreal.

A. DELLA TORRE, agent

341 NOTR DAME, Montréal

22 janvier 1882

52-i



FELIX MERCIER

CARROSSIER

Nos 494 & 496, rue Ste-Marie

[Entre les rues Grant et Montcalm]

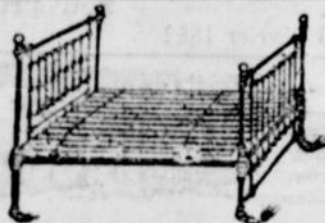
MONTREAL

Toutes espèces de voiture faites et réparées à ordre. Aussi : un assortiment complet de voitures d'été et d'hiver

DANS LES DERNIERS GOUTS

Les lecteurs de ce journal sont invités, avant d'aller ailleurs, de venir examiner nos voitures de familles, lesquelles pour l'élegance, la qualité, les matériaux employés et l'ouvrage et le prix font garanties meilleures qu'à tout autre place à Montréal.

10 mai 1882



GUENETTE & NELSON

MANUFACTUREURS DE

MEUBLES

DE GOUT et de FANTAISIE

No 270 rue Notre-Dame

Montreal

G & N. auront toujours en main un assortiment considérable de MEUBLES, tels que SETS de SALON, CHAMBRE A COUCHER, SALLES à DINER et à PASSAGE.

2 février 1882

52-i

D. PARIZEAU

MARCHAND DE

BOIS DE SCIAGE

EN GROS ET EN DETAIL

Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.

BUREAU ET CLOS, No 430 rue Laguchetière, côté Est de la rue St-Laurent, rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais en bas du marché Bonsecours.

Bureau principal : No 430 RUE LA-GUCHETIERE, Montréal.

2 février 1882

52-i

A VENDRE

5 millions de pieds de bois de sciage, etc.

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités préparés ou brut.

Lattes, bardeaux sciés et fendus ; Colombages, moulures, etc.

Bois de charpente, pin et pruche.

Au clos de

A. HURTEAU & FRERE

No 92, rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester et sur les quais.

26 janvier 1882

52-i



CULTIVATEURS

Si vous avez besoin des

DES MEILLEURES FAUCHEUSES

Moissonneses et rateaux

Achetez seulement de

COSSITT & BROS

ISAAC COURSOL, agent St-Janvier Qué.

Bureau principal et entrepôt : 81 RUE MCGILL, MONTREAL.

G. J. LATIV

111, RUE ST-LAURENT

Coin de la rue

LAGAUCHETIERE

Montreal

ARCAND Freres

Importateurs de marchandises

Françaises, Anglaises et Americaines

UN SEUL PRIX

Spécialité pour les manteaux de dames, et les habillements d'hommes confectionnés à ordre.

W. ARCAND, Tailleur

26 janvier 1882

52-i

A. DUPUY & CIE

COMMERÇANTS DE

Bois de sciage et de construction, brut et blanchi.

[En gros et en détail]

COIN DES RUES ONTARIO & ST-ANDRE

ET COIN DES

Rues Jacques-Cartier

ET CRAIG

MONTREAL

26 janvier 1882

52-i

J. B. MANTHA & Cie

Moulin à blanchir et à emboveter

Menuiserie et moulures

DE TOUTE SORTE

FABRIQUE

DE

PORTES CHASSIS Etc.

Nos 10, 12 et 14

Rue St-Chs-Borromee

Montreal

2 février 1882

52-i

DRAPEAU & SAVIGNAC

PLOMBIERS ET FERBLANTIERS

Poseurs de tuyaux à gaz et à l'eau chaude et froide et couvreurs

120 RUE ST-LAURENT

Montreal

FERBLANTERIE.

COUPELLERIE,

CHANDELIERS,

LAMPES,

HUILE A LAMPES, etc.

MM. DRAPEAU & SAVIGNAC entreprennent les toits en ardoise, ferblanc, fer galvanisé ainsi que la plomberie et la pose des tuyaux à l'eau chaude, etc.

Tous les ordres sont exécutés avec soin et à des

Prix très-modérés

26 janvier 1882

52-i